

REVUE MÉDIA DU SYNDICAT
DES INDÉPENDANTS ET DES TPE



Syndicat des indépendants

Sommaire

Soldes d'hiver : les petits commerçants désabusés demandent de reculer les dates de l'opération sudouest.fr - 10/01/2024	4
Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés Yahoo ! Finance (FR) - 10/01/2024	6
Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés information fournie par AFP • Boursorama.com - 10/01/2024	8
Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés sudradio.fr - 10/01/2024	10
Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés tv5monde.com - 10/01/2024	12
Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés rtl.be - 10/01/2024	14
Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés la-croix.com - 10/01/2024	16
Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés france24.com - 10/01/2024	19
Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés Lexpress.fr - 10/01/2024	22
Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés Orange.fr - 10/01/2024	24
Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés Fortuneo.fr - 10/01/2024	27
Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés Capitol.fr - 10/01/2024	29
Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés BourseDirect.fr - 10/01/2024	32
Soldes d'hiver en plein grand froid : les petits commerçants désabusés CorseMatin.com - 10/01/2024	35
Nouveau Choc : Les TPE En Détresse planetes360.fr - 10/01/2024	37
Soldes d'hiver en plein grand froid : les petits commerçants désabusés LaProvence.com - 10/01/2024	39
consommation : Malgré les soldes, les petits commerçants désabusés Lest-eclair.fr - 10/01/2024	41
Malgré les soldes, les petits commerçants désabusés Lest-eclair.fr - 10/01/2024	43
Les soldes d'hiver démarrent aujourd'hui et courent jusqu'au 6 février lepaysgessien.fr - 10/01/2024	45
Les soldes d'hiver démarrent en pleine vague de froid, les petits commerçants désabusés Lavoixdunord.fr - 10/01/2024	47

Malgré les soldes, les petits commerçants désabusés lunion.fr - 10/01/2024	49
Soldes d'hiver en plein grand froid : les petits commerçants désabusés VarMatin.com - 10/01/2024	51
Les petits commerçants désabusés par les soldes, malgré le froid favorable aux collections d'hiver bfmtv.com - 10/01/2024	53
Soldes d'hiver en plein grand froid : les petits commerçants désabusés techniques-ingenieur.fr - 10/01/2024	55
Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés monacomatin.mc - 10/01/2024	57
Soldes d'hiver en plein grand froid : les petits commerçants désabusés Agence France Presse Fil Eco - Fil Eco - 10/01/2024	59
Soldes d'hiver en plein grand froid : les petits commerçants désabusés Agence France Presse Fil Gen - Fil Gen - 10/01/2024	61



Soldes d'hiver : les petits commerçants désabusés demandent de reculer les dates de l'opération

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de « tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre

normalement, au juste prix », se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH). Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont « dénaturés » et que « les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose ».

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Dérégulation et anarchie

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez. Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout « aux grandes enseignes » et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25 000 petites entreprises.

Cette « dérégulation complète » crée une « forme d'anarchie » qui pénalise le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France qui s'agace de ces « promotions permanentes ». « Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps ».

Les soldes n'attirent plus le consommateur, « lassé » des rabais incessants, qui n'a plus de prix de référence auquel se fier, constate M. Talamon. Selon un sondage Ifop pour la plateforme Spartoo, près de 60 % des Français envisageraient de renoncer aux soldes d'hiver cette année ou d'y consacrer un budget moins élevé.

Débats houleux, pas de consensus

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions diverses et variées agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023. Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un « consensus », rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire.

« On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas », souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

« Divergences importantes entre petits commerçants », mais aussi entre « des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible », le compromis semble



loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autres priorités

D'autant que certains estiment que le système « est presque le moins pire proposé » et prônent « le statu quo et le maintien du calendrier habituel » comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes « très important pour la consommation et les commerçants », les soldes ne doivent pas devenir « l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants » comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580 000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'État, selon la FNH.

A CONSULTER AUSSI



<https://media.sudouest.fr/18075761/1200x-1/sudouest-photo-1-31077537.jpg>



Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés

Des commerçants affichent une bannière annonçant les soldes d'hiver la veille de leur lancement le 9 janvier 2024 à Strasbourg (FREDERICK FLORIN) Les soldes d'hiver lancés mercredi, trop rapprochés du Black Friday, noyés parmi les "promotions permanentes" et alors que le froid qui s'abat sur la France aurait pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés, ne font plus rêver les petits commerçants.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises.

Cette "dérégulation complète" crée une "forme d'anarchie" qui pénalise le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France qui s'agace de ces "promotions permanentes".

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Les soldes n'attirent plus le consommateur, "lassé" des rabais incessants, qui n'a plus de prix de référence auquel se fier, constate M. Talamon.

Selon un sondage Ifop pour la plateforme Spartoo, près de 60% des Français envisageraient de renoncer aux soldes d'hiver cette année ou d'y consacrer un budget moins élevé.

- Débats houleux -

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions diverses et variées agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.



ola/ak/nth



Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés

information fournie par AFP•10/01/2024 à 12:05



Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés

information fournie par **AFP**•10/01/2024 à 12:05

Des commerçants affichent une bannière annonçant les soldes d'hiver la veille de leur lancement le 9 janvier 2024 à Strasbourg (AFP / FREDERICK FLORIN)

Les soldes d'hiver s'ouvrent mercredi en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions permanentes".

Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

Marc Sanchez, secrétaire général du **Syndicat des Indépendants** et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge **M. Sanchez**.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises.

Des "promotions permanentes" qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.

Près de 60% des Français envisageraient de renoncer aux soldes d'hiver cette année ou d'y consacrer un budget moins élevé (AFP / LOIC VENANCE)

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : "Le mois de janvier est rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir".

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'"il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes)" car "les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent".

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, "ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui".

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

- Débats houleux -

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.

Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés

mercredi 10 janvier 2024 à 12:05

• Société

Les soldes d'hiver s'ouvrent mercredi en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions permanentes".

Les soldes d'hiver s'ouvrent mercredi en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions permanentes".

Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

Marc Sanchez, secrétaire général du **Syndicat des Indépendants** et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge **M. Sanchez**.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises.

Des "promotions permanentes" qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.



Près de 60% des Français envisageraient de renoncer aux soldes d'hiver cette année ou d'y consacrer un budget moins élevé

LOIC VENANCE - AFP/Archives

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : "Le mois de janvier est rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir".

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'"il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes)" car "les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent".

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, "ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui".

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

- Débats houleux -

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.

Par Ornella LAMBERTI / Paris (AFP) / © 2024 AFP



Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés



Des commerçants affichent une bannière annonçant les soldes d'hiver la veille de leur lancement le 9 janvier 2024 à Strasbourg

AFP

FREDERICK FLORIN

Les soldes d'hiver s'ouvrent mercredi en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions permanentes".

Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

Marc Sanchez, secrétaire général du **Syndicat des Indépendants** et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge **M. Sanchez**.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises.

Des "promotions permanentes" qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la

marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : "Le mois de janvier est rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir".

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'"il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes)" car "les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent".

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, "ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui".

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

Débats houleux

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'État, selon la FNH.



Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés



Publié aujourd'hui à 07h47

Les soldes d'hiver lancés mercredi, trop rapprochés du Black Friday, noyés parmi les "promotions permanentes" et alors que le froid qui s'abat sur la France aurait pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés, ne font plus rêver les petits commerçants.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

Marc Sanchez, secrétaire général du **Syndicat des Indépendants** et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge **M. Sanchez**.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises.

Cette "dérégulation complète" crée une "forme d'anarchie" qui pénalise le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France qui s'agace de ces "promotions permanentes".

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Les soldes n'attirent plus le consommateur, "lassé" des rabais incessants, qui n'a plus de prix de référence auquel se fier, constate M. Talamon.

Selon un sondage Ifop pour la plateforme Spartoo, près de 60% des Français

envisageraient de renoncer aux soldes d'hiver cette année ou d'y consacrer un budget moins élevé.

- Débats houleux -

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions diverses et variées agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.

À la une Deux Belges en Equateur racontent l'état de "chaos" du pays: "Les gardiens de prison se font tirer dessus ou sont pendus" L'ancien juge Michel Claise, candidat-député pour DéFI: après le Qatargate, "la riposte sera terrible" Violences en Equateur: des hommes armés font irruption sur un plateau télé, la police déclare 10 décès liés aux gangs dans le pays La secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration dévoile un projet de nouveau Code "de la migration contrôlée": "Nous devons réformer" Un jeune homme de 18 ans arrêté à Disneyland Paris: il portait sur lui une arme chargée Sélectionné pour vous



Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés



Lecture en 2 min.

Des commerçants affichent une bannière annonçant les soldes d'hiver la veille de leur lancement le 9 janvier 2024 à Strasbourg FREDERICK FLORIN / AFP

Les soldes d'hiver s'ouvrent mercredi en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions permanentes".

Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

Marc Sanchez, secrétaire général du **Syndicat des Indépendants** et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge **M. Sanchez**.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises.

Des "promotions permanentes" qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.



Près de 60% des Français envisageraient de renoncer aux soldes d'hiver cette année ou d'y consacrer un budget moins élevé / LOIC VENANCE / AFP/Archives

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : "Le mois de janvier est rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir".

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'"il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes)" car "les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent".

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, "ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui".

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

Débats houleux

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard

possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'État, selon la FNH.



Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés

Paris (AFP) – Les soldes d'hiver s'ouvrent mercredi en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions permanentes".

Publié le : 10/01/2024 - 08:49 Modifié le : 10/01/2024 - 12:05

4 mn



Des commerçants affichent une bannière annonçant les soldes d'hiver la veille de leur lancement le 9 janvier 2024 à Strasbourg © FREDERICK FLORIN / AFP

Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

Marc Sanchez, secrétaire général du **Syndicat des Indépendants** et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge **M. Sanchez**.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises.

Des "promotions permanentes" qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.



Près de 60% des Français envisageraient de renoncer aux soldes d'hiver cette année ou d'y consacrer un budget moins élevé © LOIC VENANCE / AFP/Archives

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : "Le mois de janvier est rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir".

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'"il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes)" car "les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent".

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, "ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui".

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

Débats houleux

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et

prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'État, selon la FNH.

© 2024 AFP



Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés



Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de *tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix*, se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

Marc Sanchez, secrétaire général du **Syndicat des Indépendants** et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont *dénaturés* et que *les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose*.

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge **M. Sanchez**.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout *aux grandes enseignes* et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises.

Des *promotions permanentes* qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.

Près de 60% des Français envisageraient de renoncer aux soldes d'hiver cette année ou d'y consacrer un budget moins élevé

© / [afp.com/LOIC VENANCE](http://afp.com/LOIC_VENANCE)

Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps, estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : *Le mois de janvier est rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir*.

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'*il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes) car les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent*.

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, *ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui.*

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

- Débats houleux -

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un *consensus*, rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas, souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

Divergences importantes entre petits commerçants, mais aussi entre des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible, le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système *est presque le moins pire proposé* et prônent *le statu quo et le maintien du calendrier habituel* comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

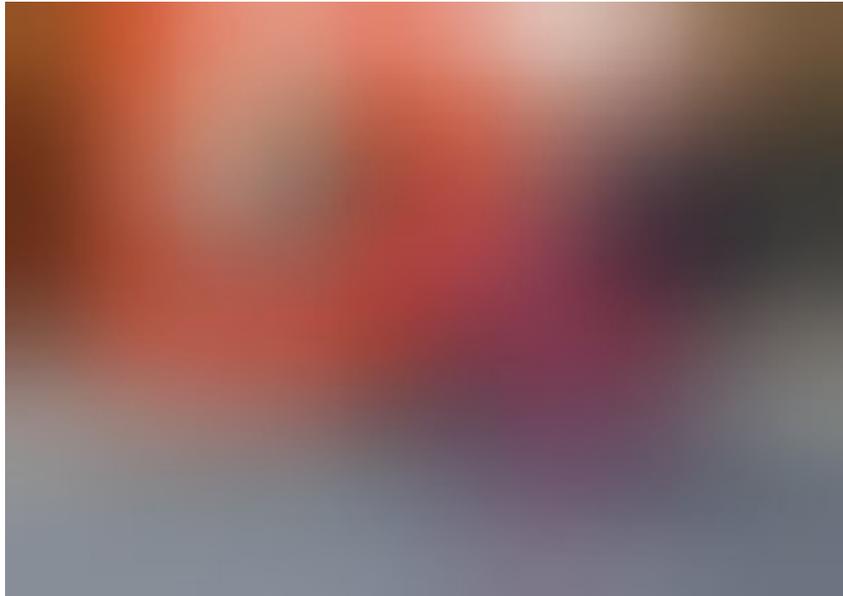
Moment certes *très important pour la consommation et les commerçants*, les soldes ne doivent pas devenir *l'alpha et l'oméga du commerce*, *il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants* comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.

Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés



- ©FREDERICK FLORIN, AFP - Des commerçants affichent une bannière annonçant les soldes d'hiver la veille de leur lancement le 9 janvier 2024 à Strasbourg





- ©LOIC VENANCE, AFP - Près de 60% des Français envisageraient de renoncer aux soldes d'hiver cette année ou d'y consacrer un budget moins élevé

Les soldes d'hiver s'ouvrent mercredi en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions permanentes".

Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

Marc Sanchez, secrétaire général du **Syndicat des Indépendants** et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge **M. Sanchez**.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises.

Des "promotions permanentes" qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : "Le mois de janvier est rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir".

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'"il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les

soldes)" car "les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent".

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, "ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui".

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

- Débats houleux -

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.

publié le 10 janvier à 12h05, AFP



Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés

Les soldes d'hiver lancés mercredi, trop rapprochés du Black Friday, noyés parmi les "promotions permanentes" et alors que le froid qui s'abat sur la France aurait pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés, ne font plus rêver les petits commerçants.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

Marc Sanchez, secrétaire général du **Syndicat des Indépendants** et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge **M. Sanchez**.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises.

Cette "dérégulation complète" crée une "forme d'anarchie" qui pénalise le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France qui s'agace de ces "promotions permanentes".

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Les soldes n'attirent plus le consommateur, "lassé" des rabais incessants, qui n'a plus de prix de référence auquel se fier, constate M. Talamon.

Selon un sondage Ifop pour la plateforme Spartoo, près de 60% des Français envisageraient de renoncer aux soldes d'hiver cette année ou d'y consacrer un budget moins élevé.

- Débats houleux -

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels?

Ces propositions diverses et variées agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.

© 2024 AFP

Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés

10/01/2024 12:05 | AFP | 128 | 5 par 1 internautes



Des commerçants affichent une bannière annonçant les soldes d'hiver la veille de leur lancement le 9 janvier 2024 à Strasbourg (FREDERICK FLORIN / AFP)

Les soldes d'hiver s'ouvrent mercredi en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions permanentes".

Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000

petites entreprises.

Des "promotions permanentes" qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.



Près de 60% des Français envisageraient de renoncer aux soldes d'hiver cette année ou d'y consacrer un budget moins élevé (LOIC VENANCE / AFP/Archives)

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : "Le mois de janvier est rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir".

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'"il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes)" car "les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent".

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, "ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui".

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

Débats houleux

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième

astiquement les autres évènements promotionnels...

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.

■

Copyright © 2024 AFP. Tous droits de reproduction et de représentation réservés.

Toutes les informations reproduites dans cette rubrique (dépêches, photos, logos) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par l'AFP. Par conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, modifiée, transmise, rediffusée, traduite, vendue, exploitée commercialement ou utilisée de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de l'AFP. L'AFP ne pourra être tenue pour responsable des délais, erreurs, omissions, qui ne peuvent être exclus ni des conséquences des actions ou transactions effectuées sur la base de ces informations.

Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés

10/01/2024 12:05 | AFP | 127 | 5 par 1 internautes



Des commerçants affichent une bannière annonçant les soldes d'hiver la veille de leur lancement le 9 janvier 2024 à Strasbourg (FREDERICK FLORIN / AFP)

Les soldes d'hiver s'ouvrent mercredi en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions permanentes".

Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000

petites entreprises.

Des "promotions permanentes" qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.



Près de 60% des Français envisageraient de renoncer aux soldes d'hiver cette année ou d'y consacrer un budget moins élevé (LOIC VENANCE / AFP/Archives)

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : "Le mois de janvier est rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir".

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'"il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes)" car "les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent".

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, "ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui".

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

Débats houleux

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième

us drastiquement les autres évènements promotionnels...

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.

■

Copyright © 2024 AFP. Tous droits de reproduction et de représentation réservés.

Toutes les informations reproduites dans cette rubrique (dépêches, photos, logos) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par l'AFP. Par conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, modifiée, transmise, rediffusée, traduite, vendue, exploitée commercialement ou utilisée de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de l'AFP. L'AFP ne pourra être tenue pour responsable des délais, erreurs, omissions, qui ne peuvent être exclus ni des conséquences des actions ou transactions effectuées sur la base de ces informations.



Soldes d'hiver en plein grand froid : les petits commerçants désabusés

Les soldes d'hiver lancés mercredi, trop rapprochés du Black Friday, noyés parmi les "promotions permanentes" et alors que le froid qui s'abat sur la France aurait pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés, ne font plus rêver les petits commerçants

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25. 000 petites entreprises.

Cette "dérégulation complète" crée une "forme d'anarchie" qui pénalise le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France qui s'agace de ces "promotions permanentes".

Près de 60% des Français envisageraient de renoncer aux soldes d'hiver cette année ou d'y consacrer un budget moins élevé PHOTO AFP / LOIC VENANCE

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Les soldes n'attirent plus le consommateur, "lassé" des rabais incessants, qui n'a plus de prix de référence auquel se fier, constate M. Talamon.

Selon un sondage Ifop pour la plateforme Spartoo, près de 60% des Français envisageraient de renoncer aux soldes d'hiver cette année ou d'y consacrer un budget moins élevé.

- Débats houleux -

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions diverses et variées agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.



"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.

Chargement... ■



Nouveau Choc : Les TPE En Détresse

☐VIDEOS

Par

Planetes360

-

0

122

Twitter

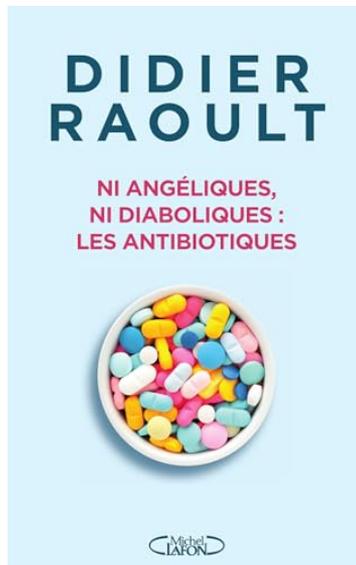
Telegram

WhatsApp

Email

Copy URL

Crise sans précédent : Les TPE françaises vacillent dans un nouveau marasme économique. ☐☐ Découvrez les chiffres surprenants et la valeur en chute, exposés par Marc Sanchez du SDI. Maintenant confrontées à des défis insurmontables, ces petites entreprises peinent à maintenir leur stabilité financière. Un avenir incertain qui interpelle sur les réponses gouvernementales nécessaires. #TPE #CriseÉconomique



Ni angéliques, ni diaboliques : les antibiotiques

☐Raoult, Didier (Auteur)

10,99 €

DISPONIBLE ICI VOUS POUVEZ AUSSI AIMER...



HYPOCRISIE MAXIMUM À LA LFI À PROPOS DU MÉRITE DU FILS ARNAULT
Prédictions économiques 2024. La prophétie de la Récessflation et quelques autres
prédictions !Gabriel Attal 1er ministre : ce que les médias ne vous disent pas !
DOSSIERS EPSTEIN : UN ANCIEN ESPION ISRAËLIEN AFFIRME QU'IL S'AGISSAIT
D'UN PIÈGE POUR ISRAËLMaintenant, Panique: L'économie Mondiale En Crise !CE
JOURNALISTE DE LIBÉRATION POUSSE L'HYPOCRISIE AU MAXIMUMATTAQUÉE
PAR UN OQTF, ELLE ÉCHAPPE AU PIRE DANS UN PARCComment Ces Robots
Se*uels Vont Débarquer Dans Votre VieLes CASSEROLES de Gabriel Attal, nouveau
premier ministre : menteur, méprisant et inculte.«En Occident nous sommes
manichéens»CETTE PIÈCE DE THÉÂTRE VA VOUS CONVAINCRE D'ALLER VIVRE
DANS UNE CITÉMONTFERMEIL, LA POLICE LAISSE UN HOMME SUR LE
CARREAU LAISSER UN COMMENTAIRE Annuler la réponse
S'il vous plaît entrez votre commentaire!

S'il vous plaît entrez votre nom ici

Vous avez entré une adresse email incorrecte!

Veuillez entrer votre adresse email ici

Enregistrer mon nom, email et site web dans ce navigateur pour la prochaine fois que je
commenterai.

Δ



Soldes d'hiver en plein grand froid : les petits commerçants désabusés

Les soldes d'hiver lancés mercredi, trop rapprochés du Black Friday, noyés parmi les "promotions permanentes" et alors que le froid qui s'abat sur la France aurait pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés, ne font plus rêver les petits commerçants

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25. 000 petites entreprises.

Cette "dérégulation complète" crée une "forme d'anarchie" qui pénalise le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France qui s'agace de ces "promotions permanentes".

Près de 60% des Français envisageraient de renoncer aux soldes d'hiver cette année ou d'y consacrer un budget moins élevé PHOTO AFP / LOIC VENANCE

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Les soldes n'attirent plus le consommateur, "lassé" des rabais incessants, qui n'a plus de prix de référence auquel se fier, constate M. Talamon.

Selon un sondage Ifop pour la plateforme Spartoo, près de 60% des Français envisageraient de renoncer aux soldes d'hiver cette année ou d'y consacrer un budget moins élevé.

- Débats houleux -

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions diverses et variées agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.



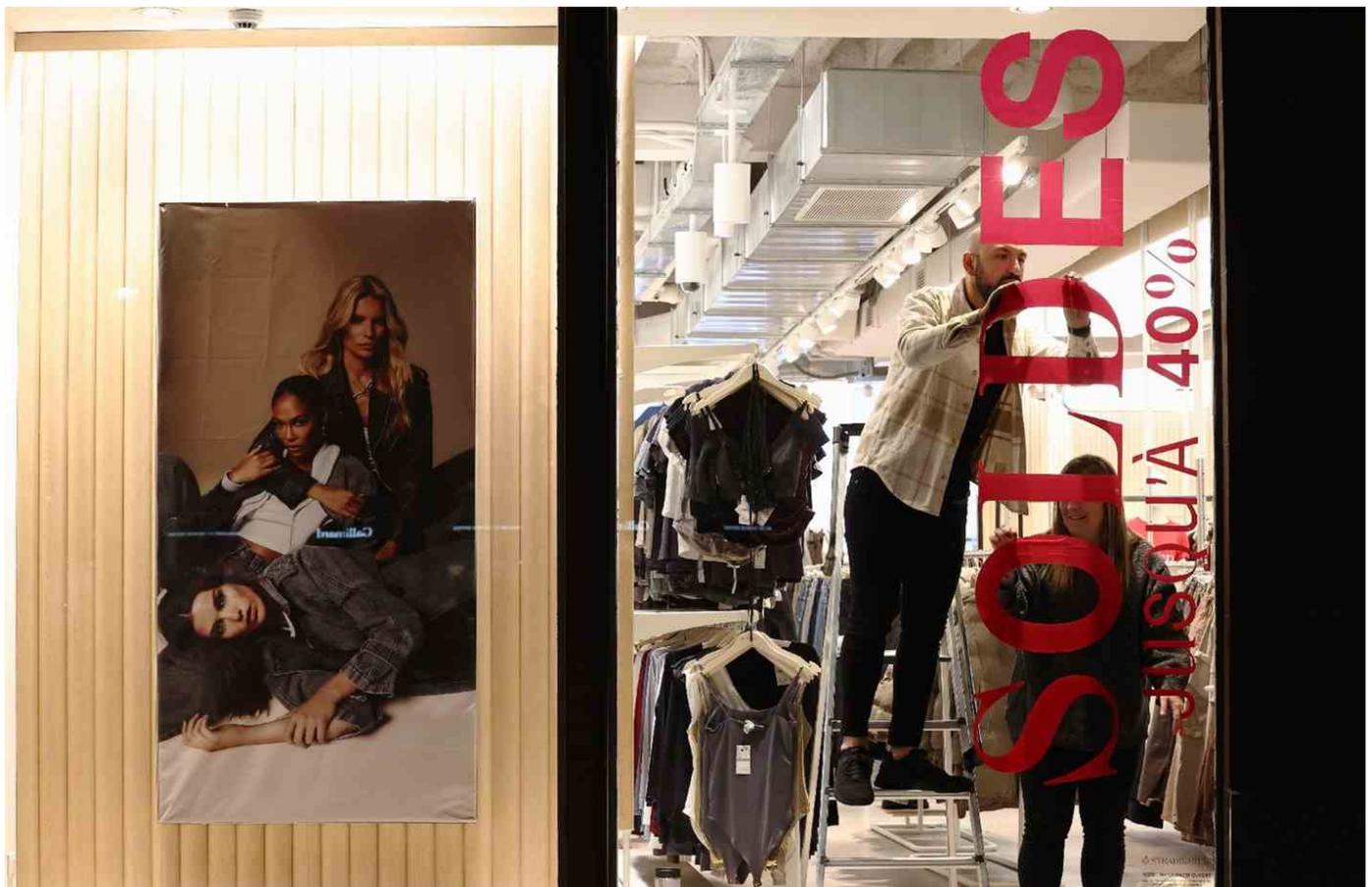
"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.



<https://images.laprovence.com/media/afp/1399dd23a5dec6a7b0bde90610705ea4b6cb8fd9.jpg>



consommation : Malgré les soldes, les petits commerçants désabusés

Journal L'Est Eclair

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de « tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix », se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH). Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont « dénaturés » et que « les commerçants n'en attendent plus grand-chose ».

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez. Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout « aux grandes enseignes » et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat.

Cette « dérégulation complète » crée une « forme d'anarchie » qui pénalise le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France qui s'agace de ces « promotions permanentes ».

« Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps », estime-t-il.

Les soldes n'attirent plus le consommateur, « lassé » des rabais incessants, qui n'a plus de prix de référence auquel se fier, constate M. Talamon.

Selon un sondage Ifop, près de 60 % des Français envisageraient de renoncer aux soldes d'hiver cette année ou d'y consacrer un budget moins élevé.

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

« Les indépendants ne peuvent plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps »

Ces propositions diverses et variées agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un « consensus », rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire.

« On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas », souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

« Divergences importantes entre petits commerçants », mais aussi entre « des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible », le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système « est presque le moins pire proposé » et prônent « le



statu quo et le maintien du calendrier habituel » comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure. Moment certes « très important pour la consommation et les commerçants » , les soldes ne doivent pas devenir « l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants » , estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire. ■



Malgré les soldes, les petits commerçants désabusés

Catherine Frey

Les soldes d'hiver lancés hier, trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les « promotions permanentes », ne font plus rêver les petits commerçants.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de « tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix », se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH). Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont « dénaturés » et que « les commerçants n'en attendent plus grand-chose ».

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez. Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout « aux grandes enseignes » et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat.

Cette « dérégulation complète » crée une « forme d'anarchie » qui pénalise le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France qui s'agace de ces « promotions permanentes »

« Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps », estime-t-il.

Les soldes n'attirent plus le consommateur, « lassé » des rabais incessants, qui n'a plus de prix de référence auquel se fier, constate M. Talamon.

Selon un sondage Ifop, près de 60 % des Français envisageraient de renoncer aux soldes d'hiver cette année ou d'y consacrer un budget moins élevé.

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

« Les indépendants ne peuvent plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps »

Ces propositions diverses et variées agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un « consensus », rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire.

« On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas », souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

« Divergences importantes entre petits commerçants », mais aussi entre « des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible », le compromis semble



loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système « est presque le moins pire proposé » et prônent « le statu quo et le maintien du calendrier habituel » comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes « très important pour la consommation et les commerçants », les soldes ne doivent pas devenir « l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants », estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.



[https://remeng.rosselcdn.](https://remeng.rosselcdn.net/sites/default/files/dpistyles_v2/ena_16_9_extra_big/2024/01/10/node_556297/13768640/public/2024/01/10/B9735756938Z_1_20240110103236_000%2BG5HO30R6D.1-0.jpg?itok=F-jfxnFg1704879386)

[net/sites/default/files/dpistyles_v2/ena_16_9_extra_big/2024/01/10/node_556297/13768640/public/2024/01/10/B9735756938Z_1_20240110103236_000%2BG5HO30R6D.1-0.jpg?itok=F-jfxnFg1704879386](https://remeng.rosselcdn.net/sites/default/files/dpistyles_v2/ena_16_9_extra_big/2024/01/10/node_556297/13768640/public/2024/01/10/B9735756938Z_1_20240110103236_000%2BG5HO30R6D.1-0.jpg?itok=F-jfxnFg1704879386)

Le secteur de la mode représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580 000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'État. Artem Beliaikin/Unsplash - Artem Beliaikin/Unsplash ■



Les soldes d'hiver démarrent aujourd'hui et courent jusqu'au 6 février

Comme chaque année les soldes d'hiver démarrent le deuxième mercredi de janvier et durent quatre semaines. Et comme il est aussi désormais tout aussi classique, elles suscitent incertitudes, désaccord et attentisme. Journaliste

Temps de lecture:

3 min

Partage :

C'est parti pour les soldes

Depuis aujourd'hui, 10 janvier 2024 et jusqu'au 6 février, vous avez quatre semaines pour trouver et faire des bonnes affaires dans vos commerces de proximité. Tant pour les vêtements que pour tous les autres postes : la maison, la voiture, l'électronique, l'alimentaire, etc.

Le froid sera-t-il un bon accélérateur de vente ?

Le retour du froid pour certains commerçants laisse espérer un bon écoulement de stocks de vêtements importants qui ne se sont pas bien vendus à cause des températures clémentes. Comptant sur la volonté de dépenser moins et mieux, justement au moment des soldes. « Il y a probablement une part importante de consommateurs qui ont décalé leurs achats d'habillement qu'ils auraient fait en fin d'année : ils les ont décalés à la période de soldes », note Maxime Patte dirigeant de Veesimal qui aide les marques dans leurs stratégies digitales. « Ce qui peut laisser penser que cette période de soldes ne sera pas aussi mauvaise que ce que les chiffres nous montrent aujourd'hui. »

Mais pour d'autres, ce n'est pas du tout un bon atout. Les inquiets y voient encore un coup de canif porté au chiffre d'affaires, quand on pouvait espérer assurer entre janvier et février des ventes de vêtements d'hiver au prix normal. Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) se désole de ne pas profiter du juste prix, quand **Marc Sanchez**, secrétaire général du **Syndicat des Indépendants** et des TPE (SDI) pense que les commerçants, notamment les plus petits, les indépendants, n'attendent plus grand-chose de ces soldes.

Les soldes rois de la tergiversation

L'arrivée de l'hiver au mauvais moment ou pas, la trop grande proximité avec le black Friday, les dépenses des fêtes, les promotions, les ventes privées incessantes, les villages de marques qui s'installent un partout et cassent les prix tout au long de l'année, l'impact d'internet, la tendance à l'occasion, la deuxième main, et surtout le moins cher face à l'inflation toujours lourde à supporter, les soldes se voient une nouvelle fois victimes si ce n'est de désaffection - certains parlent de les annuler purement et simplement ou encore de les décaler - tout au moins de beaucoup d'incertitude et d'attentes partagées.

D'aucuns parlent même d'anarchie aussi bien pour les commerçants que pour les clients qui n'ont plus de référence qualité prix, qui ne savent plus comment se positionner face aux phénomènes trop changeants. Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France déplore cette situation « Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps ». Jugeant que les soldes n'attirent plus le consommateur.

En écho à cette position, un sondage IFOP souligne que près de 60 % des Français envisageraient cette année de renoncer à ces soldes ou d'y consacrer un budget moins élevé. Cette année, indique encore le sondage effectué pour l'enseigne Spartoo, ils comptent dépenser en moyenne 165 euros pour les soldes.

Et vous qu'allez-vous faire d'ici le 6 février ? Vous ruer sur les bonnes affaires ? Ne pas dépenser plus que d'habitude ? Profitez à d'autres moments de promotions ? Allez-vous privilégier vos commerces de proximité plutôt que la grande distribution, les achats sur internet ? Verdict au 6 février.



Les soldes d'hiver démarrent en pleine vague de froid, les petits commerçants désabusés

Les soldes d'hiver lancés mercredi, trop rapprochés du Black Friday, noyés parmi les « promotions permanentes » et alors que le froid qui s'abat sur la France aurait pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés, ne font plus rêver les petits commerçants.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de « tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix », se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH).

Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont « dénaturés » et que « les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose ». Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge Marc Sanchez.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout « aux grandes enseignes » et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25 000 petites entreprises.

Cette « dérégulation complète » crée une « forme d'anarchie » qui pénalise le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France qui s'agace de ces « promotions permanentes ».

« Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps », estime-t-il. Les soldes n'attirent plus le consommateur, « lassé » des rabais incessants, qui n'a plus de prix de référence auquel se fier, constate Pierre Talamon, de la FNH.

Selon un sondage Ifop pour la plateforme Spartoo, près de 60% des Français envisageraient de renoncer aux soldes d'hiver cette année ou d'y consacrer un budget moins élevé.

Débats houleux

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions diverses et variées agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un « consensus », rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire.

« On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas », souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

« Divergences importantes entre petits commerçants », mais aussi entre « des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible », le compromis semble



loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système « est presque le moins pire proposé » et prônent « le statu quo et le maintien du calendrier habituel » comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes « très important pour la consommation et les commerçants », les soldes ne doivent pas devenir « l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants » comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580 000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH. ■



Malgré les soldes, les petits commerçants désabusés

Catherine Frey

Les soldes d'hiver lancés hier, trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les « promotions permanentes », ne font plus rêver les petits commerçants.

Par Catherine Frey

Temps de lecture :

3 min

Partage :

Inscrivez-vous en 1 clic !

Recevez tous les lundis les dernières actualités économiques régionales.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de « tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix », se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH). Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont « dénaturés » et que « les commerçants n'en attendent plus grand-chose ».

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez. Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout « aux grandes enseignes » et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat.

Cette « dérégulation complète » crée une « forme d'anarchie » qui pénalise le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France qui s'agace de ces « promotions permanentes »

« Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps », estime-t-il.

Les soldes n'attirent plus le consommateur, « lassé » des rabais incessants, qui n'a plus de prix de référence auquel se fier, constate M. Talamon.

Selon un sondage Ifop, près de 60 % des Français envisageraient de renoncer aux soldes d'hiver cette année ou d'y consacrer un budget moins élevé.

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

« Les indépendants ne peuvent plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps »

Ces propositions diverses et variées agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet



d'un « consensus », rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire.

« On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas », souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

« Divergences importantes entre petits commerçants », mais aussi entre « des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible », le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système « est presque le moins pire proposé » et prônent « le statu quo et le maintien du calendrier habituel » comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes « très important pour la consommation et les commerçants », les soldes ne doivent pas devenir « l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants », estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.



[https://remeng.rosselcdn.](https://remeng.rosselcdn.net/sites/default/files/dpistyles_v2/ena_16_9_extra_big/2024/01/10/node_556297/13768640/public/2024/01/10/B9735756938Z.1_20240110103236_000%2BG5HO30R6D.1-0.jpg?itok=F-jfxnFg1704879409)

[net/sites/default/files/dpistyles_v2/ena_16_9_extra_big/2024/01/10/node_556297/13768640/public/2024/01/10/B9735756938Z.1_20240110103236_000%2BG5HO30R6D.1-0.jpg?itok=F-jfxnFg1704879409](https://remeng.rosselcdn.net/sites/default/files/dpistyles_v2/ena_16_9_extra_big/2024/01/10/node_556297/13768640/public/2024/01/10/B9735756938Z.1_20240110103236_000%2BG5HO30R6D.1-0.jpg?itok=F-jfxnFg1704879409)

Le secteur de la mode représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580 000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'État. Artem Beliaikin/Unsplash - Artem Beliaikin/Unsplash ■



Soldes d'hiver en plein grand froid : les petits commerçants désabusés

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises.

Cette "dérégulation complète" crée une "forme d'anarchie" qui pénalise le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France qui s'agace de ces "promotions permanentes".

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Les soldes n'attirent plus le consommateur, "lassé" des rabais incessants, qui n'a plus de prix de référence auquel se fier, constate M. Talamon.

Selon un sondage Ifop pour la plateforme Spartoo, près de 60% des Français envisageraient de renoncer aux soldes d'hiver cette année ou d'y consacrer un budget moins élevé.

Débats houleux

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions diverses et variées agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin,



explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580. 000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH. ■



Les petits commerçants désabusés par les soldes, malgré le froid favorable aux collections d'hiver



Conso

Le 10/01/2024 à 6:55

- Whatsapp
- Mail
- messenger

Les représentants des commerçants indépendants appellent à reculer la date des soldes, les estimant trop proches du Black Friday et des ventes privées d'après Noël.

Les soldes d'hiver lancés mercredi, trop rapprochés du Black Friday, noyés parmi les "promotions permanentes" et alors que le froid qui s'abat sur la France aurait pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés, ne font plus rêver les petits commerçants.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP. **Marc Sanchez**, secrétaire général du **Syndicat des Indépendants** et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes. Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge **Marc Sanchez**. Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises.

Une "forme d'anarchie"

Cette "dérégulation complète" crée une "forme d'anarchie" qui pénalise le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France qui s'agace de ces "promotions permanentes". "Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il. Les soldes n'attirent plus le consommateur,

"lassé" des rabais incessants, qui n'a plus de prix de référence auquel se fier, constate Pierre Talamon.

Selon un sondage Ifop pour la plateforme Spartoo, près de 60% des Français envisageraient de renoncer aux soldes d'hiver cette année ou d'y consacrer un budget moins élevé.

Culture Geek : IA, réalité augmentée... comment la tech réinvente les soldes - 06/07

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels... Ces propositions diverses et variées agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP. "On n'est pas contre le fait que le dossier soit ouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

580.000 emplois

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure. Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.



Soldes d'hiver en plein grand froid : les petits commerçants désabusés

AFP
A A

Posté le 10 janvier 2024 par AFP

Les soldes d'hiver lancés mercredi, trop rapprochés du Black Friday, noyés parmi les « promotions permanentes » et alors que le froid qui s'abat sur la France aurait pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés, ne font plus rêver les petits commerçants.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de « tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix », se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

Marc Sanchez, secrétaire général du **Syndicat des Indépendants** et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont « dénaturés » et que « les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose ».

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge **M. Sanchez**.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout « aux grandes enseignes » et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises.

Cette « dérégulation complète » crée une « forme d'anarchie » qui pénalise le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France qui s'agace de ces « promotions permanentes ».

« Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps », estime-t-il.

Les soldes n'attirent plus le consommateur, « lassé » des rabais incessants, qui n'a plus de prix de référence auquel se fier, constate M. Talamon.

Selon un sondage Ifop pour la plateforme Spartoo, près de 60% des Français envisageraient de renoncer aux soldes d'hiver cette année ou d'y consacrer un budget moins élevé.

– Débats houleux –

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions diverses et variées agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin



pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un « consensus », rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

« On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas », souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

« Divergences importantes entre petits commerçants », mais aussi entre « des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible », le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système « est presque le moins pire proposé » et prônent « le statu quo et le maintien du calendrier habituel » comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes « très important pour la consommation et les commerçants », les soldes ne doivent pas devenir « l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants » comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'État, selon la FNH.

« Tous droits de reproduction et de représentation réservés. © 2024 Agence France-Presse. »



Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés



FranceConso / Shopping Les soldes d'hiver lancés mercredi, trop rapprochés du Black Friday, noyés parmi les "promotions permanentes" et alors que le froid qui s'abat sur la France aurait pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés, ne font plus rêver les petits commerçants.

AFPPublié le 10/01/2024 à 06:45, mis à jour le 10/01/2024 à 07:21

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

Marc Sanchez, secrétaire général du **Syndicat des Indépendants** et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge **M. Sanchez**.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises.

Cette "dérégulation complète" crée une "forme d'anarchie" qui pénalise le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France qui s'agace de ces "promotions permanentes".

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Les soldes n'attirent plus le consommateur, "lassé" des rabais incessants, qui n'a plus de prix de référence auquel se fier, constate M. Talamon.

Selon un sondage Ifop pour la plateforme Spartoo, près de 60% des Français envisageraient de renoncer aux soldes d'hiver cette année ou d'y consacrer un budget moins élevé.

Débats houleux

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions diverses et variées agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'État, selon la FNH.



Soldes d'hiver en plein grand froid : les petits commerçants désabusés

(), (AFP) -

Les soldes d'hiver lancés mercredi, trop rapprochés du Black Friday, noyés parmi les "promotions permanentes" et alors que le froid qui s'abat sur la France aurait pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés, ne font plus rêver les petits commerçants.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises.

Cette "dérégulation complète" crée une "forme d'anarchie" qui pénalise le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France qui s'agace de ces "promotions permanentes".

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Les soldes n'attirent plus le consommateur, "lassé" des rabais incessants, qui n'a plus de prix de référence auquel se fier, constate M. Talamon.

Selon un sondage Ifop pour la plateforme Spartoo, près de 60% des Français envisageraient de renoncer aux soldes d'hiver cette année ou d'y consacrer un budget moins élevé.

- Débats houleux -

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions diverses et variées agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par



an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.

Afp le 10 janv. 24 à 05 02.

Soldes d'hiver en plein grand froid : les petits commerçants désabusés

(), (AFP) -

Les soldes d'hiver lancés mercredi, trop rapprochés du Black Friday, noyés parmi les "promotions permanentes" et alors que le froid qui s'abat sur la France aurait pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés, ne font plus rêver les petits commerçants.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises.

Cette "dérégulation complète" crée une "forme d'anarchie" qui pénalise le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France qui s'agace de ces "promotions permanentes".

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Les soldes n'attirent plus le consommateur, "lassé" des rabais incessants, qui n'a plus de prix de référence auquel se fier, constate M. Talamon.

Selon un sondage Ifop pour la plateforme Spartoo, près de 60% des Français envisageraient de renoncer aux soldes d'hiver cette année ou d'y consacrer un budget moins élevé.

- Débats houleux -

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions diverses et variées agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par



an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.

Afp le 10 janv. 24 à 05 03.